

Date de la convocation : **mercredi 20 septembre 2023**Conseillers en exercice : **19**Date d'affichage du Procès-verbal : **mardi 3 octobre 2023**Conseillers présents : **15**Nombre de procuration : **4**

Le mercredi vingt-sept septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente-six minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard BANQUET, Maire de MONS.

**Présents :** Gérard BANQUET, Alice VILLEMAGNE, Bernard DANIEL, Chrystelle LEYRIS, Virginie BOYER, Daniel SAUVAGE, Céline DURAND, Christel FIETKAU, Patrick LECOMTE, José PASQUALETTI, Karine COMBE, Mickaël DUREZ, Yvelise ROPTIN, Vanessa AIRAL, Anthony FERNANDEZ

**Absents excusés :** Michel GORDOT, Nathalie LEFEVRE, David MIDDIONE, Yann RICHE

**Pouvoirs :** Michel GORDOT à José PASQUALETTI, Nathalie LEFEVRE à Alice VILLEMAGNE, David MIDDIONE à Gérard BANQUET, Yann RICHE à Vanessa AIRAL

Monsieur Michaël DUREZ est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

**Communication ayant été faite et les membres du conseil municipal n'ayant aucune remarque à formuler, le procès-verbal de la séance du mardi 13 juin 2023 est approuvé à l'unanimité**

Tous les membres du conseil municipal ont été destinataires des annexes et de tous les projets des délibérations.

#### **ORDRES DU JOUR :**

##### **1°) Révision du règlement de voirie Départemental (RVD), *document joint en annexe***

###### ***Présentation par Christel FIETKAU***

Cette révision approuvée par le Conseil Départemental du Gard en date du 30 juin 2023, permet de mettre à jour les procédures relatives aux règles d'urbanisme à appliquer au droit des routes Départementales en raison des prescriptions inhérentes aux marges de retrait.

##### **2°) Modification du périmètre d'étude du projet d'aménagement de la RD131**

###### ***Présentation par Gérard BANQUET***

Cette modification du périmètre d'étude du contournement d'Alès va permettre à la pharmacie de réaliser l'extension de son bâtiment.

##### **3°) Présentation des zones d'accélération de production des ENR (Energies Renouvelables)**

###### ***Présentation par Christel FIETKAU***

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables, fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité.

Les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter en mobilisant prioritairement les zones artificialisées (espaces aménagés, parkings, toitures). Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Tous les territoires pourront ainsi personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Pour le département du Gard, la contribution en énergies renouvelables doit se faire majoritairement à partir de l'énergie photovoltaïque (au sol ou en toiture) afin de pouvoir atteindre l'objectif de 1 550 GWh d'ici 2028/2030.

Les porteurs de projet seront, quoi qu'il en soit, incités à se diriger vers ces zones d'accélération.

→ D'abord, parce qu'elles correspondront à une volonté politique et témoigneront d'une adhésion locale du projet d'énergie renouvelable.

→ Ensuite, parce que le Gouvernement mettra en place des avantages financiers pour les porteurs de projet s'implantant sur ces zones. Cela permettra aux zones d'accélération d'être attractives économiquement et de compenser des conditions climatiques éventuellement moins avantageuses.

Les zones d'accélération mises en concertation puis validées par délibération du Conseil Municipal et débattu en Conseil Communautaire devront être transmises au référent préfectoral avant le 31 décembre 2023. Elles seront par la suite soumises pour avis au Comité régional de l'énergie avant d'être définitivement validées.

Cinq zones potentielles d'accélération des énergies renouvelables ont été délimitées sur la commune de Mons : **Serre de Brunet, Respessac, Le Serras et Grandes Terres pour du photovoltaïque au sol et l'école du Valat de Sicard pour du photovoltaïque en ombrières sur le parking.**

#### **4°) Traitement des déchets**

##### **Présentation par Chrystelle LEYRIS**

Le flyer des dernières consignes de tri communiqué en annexe sera distribué à tous les habitants de la commune. Il appartient à chacun de respecter ces consignes afin de diminuer le coût du traitement des déchets et de préserver l'environnement.

Les premiers composteurs vont être déployés dans la commune par Alès Agglomération aux 47 personnes qui s'étaient préinscrites. La distribution de ces composteurs aura lieu le mercredi 4 octobre 2023 de 17h30 à 19h30 à la salle polyvalente Valat de Sicard.

#### **5°) Réunion publique « Dialogue citoyen » programmée le mercredi 18 octobre 2023 à 18h30**

##### **Présentation par Gérard BANQUET**

Le flyer communiqué en annexe sera distribué à tous les habitants de la commune. Ces flyers seront traités avant la réunion publique pour apporter les réponses aux questions posées.

Il est demandé à tous les membres du Conseil Municipal d'être présents pour échanger avec les administrés

#### **6°) Taux d'imposition de la commune et Taxe professionnelle**

##### **Présentation par Gérard BANQUET**

Depuis 2017, la commune n'a pas augmenté ses taux d'imposition. En 2023 la hausse constatée dépend essentiellement de l'augmentation par l'Etat de la valeur locative d'environ 7,1 %. Voir document « INFORMATIONS SUR VOTRE TAXE FONCIERE » joint à votre feuille d'imposition.

Depuis 2008, la contribution économique territoriale (CET) remplace la taxe professionnelle. Celle-ci est perçue par Alès Agglomération depuis note adhésion à cette communauté d'agglomération.

Un montant forfaitaire de 285 277,00 € arrêté définitivement en 2008 est reversée à la commune de Mons à travers l'attribution de compensation (AC).

L'arrivée ou le départ d'entreprises sur la commune n'ont donc aucune incidence sur les recettes communales.

#### **7°) Point sur les travaux réalisés**

##### **Présentation par Gérard BANQUET**

- Panneaux photovoltaïques :
  - Salle polyvalente : travaux terminés ; en attente du renforcement au réseau par Enedis
  - Entrepôt : travaux terminés ; en attente du raccordement par Enedis semaine prochaine
  - Foyer : dossier validé ; travaux à réaliser à compter du mercredi 6 octobre 2023
  - Achèvement de la mise en conformité pour les Personnes à Mobilité Réduites (PMR) : petits travaux en cours d'achèvement
- Réhabilitation de bâtiments communaux : travaux terminés ; versements des subventions demandés
- VMC double flux du groupe scolaire : travaux terminés ; versement des subventions en cours

#### **8°) Mise en place et utilisation d'une application pour la gestion des pannes de l'éclairage public**

##### **Présentation par Gérard BANQUET**

Application développée par SPIE sur PC et téléphone portable pour le repérage et la signalisation de disfonctionnement de l'éclairage public ; possibilité maintenue de signaler les pannes au secrétariat de la mairie ; Mons est une des premières communes d'Alès Agglomération à avoir été équipée.

#### **9°) Ouverture du dépôt de pains de Célas**

##### **Présentation par Gérard BANQUET**

Un dépôt de pains ouvrira courant novembre 2023 dans Celas.

Un arrêté municipal établira l'autorisation d'un arrêt minute devant le dépôt de pain pour sécuriser la circulation.

#### **10°) Solidarité au peuple marocain**

##### **Présentation par Virginie BOYER**

Un versement de 1 000,00 € sera effectué par la commune ; une délibération sera prise dans ce sens lors du prochain conseil municipal.

**DELIBERATIONS :**

**021/2023 - Révision n°2 des conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement pour les agents en déplacement professionnel**

**Présentation par Alice VILLEMAGNE**

L'objet de cette révision permet d'actualiser la grille tarifaire correspondant aux remboursements de frais kilométriques, d'hébergement et de repas pour les agents en déplacement professionnel ou en formation.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 19 voix pour**

**022/2023 - Redevance d'occupation du domaine public GRDF au titre de l'année 2023**

**Présentation par Gérard BANQUET**

Au titre de l'année 2023, Le montant de cette redevance est de **277 €**.

Le mode de calcul tient compte du nombre d'habitant et d'un index fourni par GRDF.

Il est nécessaire d'établir une délibération pour le versement de cette somme par le trésorier.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 19 voix pour**

**023/2023 - Approbation du principe de création d'une brigade de gardes champêtres intercommunaux en vue de leur mise à disposition aux communes membres**

**Présentation par Gérard BANQUET**

La communauté Alès Agglomération a décidé de créer une brigade de gardes champêtres intercommunaux qui interviendrait sur les communes avoisinantes.

Une question se pose sur la disponibilité de cette brigade qui se compose de neuf agents au total tout en sachant que des équipes de trois sont constituées pour tourner sur soixante-douze communes.

Il nous est demandé d'approuver ou pas cette décision par délibération.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 2 abstentions, 17 voix pour**

**024/2023 - Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Alès Agglomération pour le remplacement des portes-fenêtres du groupe scolaire du Valat du Sicard**

**Présentation par Gérard BANQUET**

Afin de poursuivre les économies d'énergie et de renouveler du matériel vieillissant, il est proposé de remplacer l'ensemble des portes-fenêtres du groupe scolaire qui, contrairement aux autres châssis, n'avaient pas été équipés de vitrage isolant. Ce qui occasionne de nombreux ponts thermiques qui entraîne des surconsommations de chauffage en hiver et une élévation des températures lors des fortes chaleurs.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 2 voix contre, 1 abstention, 16 voix pour**

**025/2023 - Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Alès Agglomération pour le remplacement du lave-vaisselle du groupe scolaire du Valat du Sicard**

**Présentation par Gérard BANQUET**

Afin de poursuivre les économies d'énergie et de renouveler du matériel vieillissant, il est proposé de remplacer le lave-vaisselle du groupe scolaire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté 2 voix contre, 1 abstention, 16 voix pour**

L'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à vingt heures quarante-trois.

Fait à Mons,  
Le mercredi 27 septembre 2023

Secrétaire de séance  
Michaël DURREZ

Maire et Président de la séance,  
Gérard BANQUET